

# DEMI – PENSION

## Année scolaire 2022 /2023

**NOM de l'élève :** (en majuscule).....

**Prénom :** .....

**Classe de rentrée :**..... **Tél. des parents :** .....

Dans le cadre des précautions sanitaires liées au COVID- 19, seules les cartes pour le passage à la cantine seront autorisées. Elles seront distribuées en septembre gratuitement aux nouveaux élèves demi-pensionnaires. Cependant, les cartes perdues ou détériorées devront être achetées au service Intendance au tarif de 5 euros.

**Paiement :** (Le premier paiement se fait au moment de l'inscription).

Achat de repas (10 ou 20) au coût unitaire de 4 € (pour tous les élèves demi-pensionnaires boursiers ou non boursiers)

Soit :            10 repas = 40.00 €        ou        20 repas = 80 €

- Chèque bancaire à l'ordre du lycée BEAUSSIER (Merci de bien vouloir écrire le Nom et Prénom de l'élève au dos du chèque).
- Les paiements en ligne par C.B. sur le site du Lycée BEAUSSIER pourront se faire à partir du mois d'octobre après distribution des codes d'accès par les professeurs principaux.

**Attention : Un demi-pensionnaire, ayant oublié ou perdu sa carte, présentant une carte détériorée risquant d'abîmer le lecteur ou ayant un solde insuffisant se verra refuser l'accès au restaurant scolaire.**

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du « règlement intérieur du service de restauration » ci-joint, et vous demande d'inscrire mon enfant, ci-dessus nommé, au service de restauration du Lycée Beaussier pour l'année scolaire 2022 /2023.

Fait à .....le.....

Signature du responsable légal :